

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: 30 (1984)
Heft: 3

Rubrik: Information du Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coin du livre

«Panorama vom Passwang» 1204 m

De Fritz Dürrenberger.

Editions Max Bider, Bâle, 1983, 3^e édition.

Format: 10,5 x 15,5 cm, plié. Prix: édition
brochée Fr. 8.50, édition reliée Fr. 14.50.

Langue: en allemand seulement.

Cette réédition, la troisième, du Panorama
a été conçue entièrement sur la base de la
première édition réalisée en 1906. Ce dé-

pliant présente, de façon claire, une des
vues les plus surprenantes de la Suisse, al-
lant des Alpes bavaïses à l'ouest, aux Al-
pes savoyardes à l'est. Une nomenclature
complète aide le profane à découvrir ces
merveilleux sommets de notre pays.

«Cent Suisses»

De Jean-Claude Curchod.

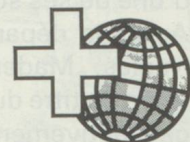
Editions de l'Aire, Lausanne, 1983, relié,
216 pages, 100 photos noir-blanc. For-
mat: 22,5 x 25,5 cm. Prix: Fr. 45.-.

Cet ouvrage relié toile d'une très belle

présentation, réunit pour la première fois
des personnalités issues de tous les mi-
lieux, de tous les secteurs d'activité et de
toutes les régions linguistiques de la Suis-
se; des politiciens, des industriels, des
écrivains, des artistes, des sportifs et des
artisans...

A travers ces cent hommes et femmes qui
font et vivent chaque jour la Suisse, se
dessine un portrait de notre pays à la fois
révélateur et attachant.

Information du Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger



Qu'en est-il des délais de carence?

En adhérant à temps, vous mettez tous les atouts de votre côté

Il y a 15 ans, Monsieur et Madame
K décidèrent de quitter la patrie
avec leurs deux enfants mineurs
afin d'émigrer. Ils choisirent de
s'établir au Liban qui était alors
considéré comme la Suisse du
Proche-Orient. Monsieur K, maî-
tre-menuisier de métier, put rapi-
dement monter sa propre entre-
prise à Beyrouth grâce aux écono-
mies qu'il avait faites en Suisse.

Vers la fin des années 70, l'an-
cienne oasis de paix et de sécurité
devenait l'un des champs de ba-
taille les plus atroces du monde.
Jamais la famille K n'avait pensé
que son entreprise florissante
puisse un jour être la proie de pa-
reils événements. Le chaos de la
guerre ne laissa que des décom-
bres. Toute la famille retourna en
Suisse sans espoir d'être indemni-
sée pour les pertes subies au Li-
ban.

Le destin de cette famille K n'est
pas unique. En effet, ce n'est
qu'au moment où éclatèrent les
premières rumeurs au Liban que
cette famille pensa à devenir
membre du Fonds de solidarité
des Suisses de l'étranger, afin de
s'assurer contre une perte éven-
tuelle de ses moyens d'existence;

déjà six mois après l'adhésion,
tous les biens de cette famille
étaient anéantis. L'indemnité
forfaitaire du Fonds de solidarité
ne pouvait pas lui être versée car
le délai de carence prescrit par les
statuts, soit deux ans à partir de
l'adhésion, n'était pas accompli.
Ce délai de carence n'est toute-
fois que d'une année pour le so-
ciétaire qui a présenté sa deman-
de d'admission au Fonds de soli-
darité dans les cinq ans après son
émigration.

De plus, si la famille K était deve-

----- découper ici -----

Talon

Veillez me faire parvenir la documenta-
tion détaillée relative à l'adhésion au Fonds
de solidarité des Suisses de l'étranger:

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse exacte: _____

Immatriculé auprès de la représentation
suisse à: _____

Prière de retourner ce talon au:
Fonds de solidarité des
Suisses de l'étranger
Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne

nue membre du Fonds de solidari-
té à temps, son adhésion ne lui au-
rait pas seulement rendu service
au moment d'une perte éventuelle
de ses moyens d'existence; en ef-
fet, le Fonds de solidarité sert éga-
lement à faire des économies en
Suisse. Tous les Suisses de
l'étranger ou double-nationaux,
qu'ils soient établis dans des pays
sûrs ou dans des pays politique-
ment instables, peuvent consti-
tuer un capital-épargne auprès du
Fonds et en demander le rembour-
sement en tout temps, augmenté
des intérêts particulièrement
avantageux. L'épargne et les inté-
rêts demeurent la propriété du so-
ciétaire, même si l'indemnité for-
faitaire lui a été octroyée une ou
plusieurs fois. Donc si la famille K
avait adhéré à temps, elle aurait
reçu l'indemnité forfaitaire pour
se refaire une situation en Suisse
et, en plus, elle aurait pu disposer
du capital épargné auprès du
Fonds ainsi que des intérêts amas-
sés au cours des années de socié-
tariat.

L'exemple de la famille K démon-
tre à quel point les situations poli-
tiques peuvent soudain prendre
un tour inattendu. En s'assurant à
temps, on pare à toute éventuali-
té, car personne n'ignore qu'une
«maison en flammes» ne peut
plus être assurée.